

| **Formation Jeunes** |

Pour les 17-25 ans, le Bafa moins cher avec le Département de Seine-Maritime

Coup de pouce. Depuis 2006, le Département de Seine-Maritime a mis en place une aide pour le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (Bafa). A destination de tous les jeunes de 17 à 25 ans de Seine-Maritime, ce diplôme, indispensable pour les métiers de l'animation donne accès à un premier emploi.



« Parce que le Bafa peut être un tremplin, le Département souhaite accompagner les jeunes dans cette étape en facilitant l'accès à cette formation. Ainsi, tous les Seinomarins de 17 à 25 ans souhaitant entreprendre la formation Bafa peuvent bénéficier d'une aide forfaitaire de 200€ sur le stage de formation générale effectué en internat. Le Département est heureux, grâce à ce dispositif, d'aider les jeunes dans cette démarche citoyenne. C'est un engagement solidaire, une action supplémentaire pour bien débuter dans la vie », déclare Didier Marie, Président de Seine-Maritime.

Pour bénéficier de cette aide, il est impératif de retirer un dossier de demande d'aide auprès d'un organisme de formation, au moment de l'inscription ; le dossier doit être remis au plus tard le 1^{er} jour du stage. Les jeunes n'ont pas besoin de faire l'avance, l'aide est reversée directement aux organismes de formation.

Tremplin vers l'emploi. Le Bafa permet d'accéder à une activité rémunérée, d'acquérir rapidement une première expérience professionnelle et de s'engager auprès des jeunes dans une dynamique éducative.

Pour plus de renseignements :

www.seinemaritime.net/bafa

Tél. : 02 35 15 69 30

CONTACT PRESSE

Attachée de presse : Camille Delamare | port. : 06 74 35 26 07 | camille.delamare@cg76.fr

Directeur de la Communication : Pierre Bouho | port. : 06 80 58 59 68 | pierre.bouho@cg76.fr

www.seinemaritime.net